

Annexe 1

Procès-verbal de l'assemblée générale 2025 de la FSU

Date 9 mai 2025
Heure 13h30 à 14h45
Lieu Infocentro d'Airolo, Via della Stazione 30

Membres présents 25
Membres inscrits 29
Membres excusés 19
(par écrit)
Invités 2

Ordre du jour

- 0 Accueil / élection des scrutateurs·trices
- 1) Procès-verbal de la dernière assemblée générale du 8 mai 2024 à Sion
- 2) Rapport annuel 2024
- 3) Comptes annuels, bilan, rapport de l'organe de révision
- 4) Cotisations 2026
- 5) Ajustements du budget 2025 et budget 2026
- 6) Priorités 2025 / 2026-
- 7) Élections complémentaires
- 8) Informations des sections
- 9) Autres informations
- 10) Sondage / Divers

Protokoll der MV vom 9. Mai 2025

2/8

0 Accueil / élection des scrutateurs

Francesca Pedrina, coprésidente, souhaite la bienvenue aux 25 personnes présentes. L'assemblée étant de taille réduite, il est renoncé à l'élection d'un·e scrutateur·trice.

L'ordre du jour a été envoyé aux membres par la poste et est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La deuxième partie du programme, intitulée « Airolo saisit l'occasion de valoriser le paysage du fond de vallée », offre un éclairage passionnant sur le chantier du percement du tunnel, et notamment sur le projet de revalorisation d'Airolo. L'intervention du président de la commune, Oscar Wolfisberg, donne un aperçu intéressant de la manière dont la commune entend se développer et relever les défis.

L'apéritif était très varié et fait maison. Nous remercions chaleureusement le réseau des femmes d'Airolo pour toutes ces délicieuses spécialités. Grazie.

1) Procès-verbal de la dernière assemblée générale du 8 mai 2024 à Sion

Le procès-verbal de la dernière AG peut être consulté sur le site web de la FSU. Aucune question n'est posée et l'assemblée approuve le procès-verbal à l'unanimité.

2) Rapport annuel 2024

Le rapport annuel peut être consulté sur le site web de la FSU.

Au cours de sa revue de l'année écoulée, Pierre-Alain Pavillon, coprésident, met en évidence trois points importants et soumet le rapport annuel à discussion.

Le rajeunissement du comité a fait émerger de nouvelles manières de penser et de nouveaux points de vue. Cet élan et cette dynamique ont amené le comité à réfléchir aux priorités et aux atouts de la FSU. Les premières réflexions à ce sujet ont été engagées, et seront approfondies au point « Priorités » de l'ordre du jour.

L'an dernier, l'élaboration de la prise de position sur l'ordonnance sur l'aménagement du territoire a constitué un jalon important pour l'association. Un groupe de travail composé de membres des sections a été mis sur pied à cet effet. Cette collaboration avec les sections a été très enrichissante et sera intensifiée à l'avenir.

L'an dernier, la FSU s'est également fortement impliquée dans la question de la formation, et a demandé à la Confédération, par une lettre adressée aux membres du Conseil national, de renforcer l'aménagement du territoire en tant que profession. C'est dans ce cadre que nous avons aussi lancé le projet « Offensive de charme ».

Aucune prise de parole n'est demandée. Le rapport annuel est approuvé.

Protokoll der MV vom 9. Mai 2025

3/8

3) Comptes annuels, bilan, rapport de l'organe de révision

a) Comptes annuels 2024

Le trésorier, Beat Aliesch, présente le bon résultat qui se solde par un bénéfice de 7'538 francs. Ce bénéfice provient principalement des recettes des annonces, qui ont été supérieures aux montants budgétés.

Les principaux postes budgétaires de la FSU sont le secrétariat et COLLAGE. S'agissant du secrétariat, toutes les dépenses liées au fonctionnement technique, telles que les frais, la newsletter ou encore les traductions, sont aussi comprises. Les annonces d'emploi continuent de générer des recettes importantes pour la FSU. Les dépenses du comité figurent également sous le poste « Secrétariat ». En raison des différents frais de déplacement et de la retraite, les dépenses ont été plus élevées.

En ce qui concerne COLLAGE, les dépenses plus élevées s'expliquent par la hausse des coûts de production : augmentation des frais d'impression, d'expédition et de correction, renchérissement du graphisme, etc. La professionnalisation de COLLAGE entraîne également des charges supplémentaires au niveau de la production.

Pour ce qui est du poste budgétaire « Formation des dessinateurs·trices en aménagement du territoire CIE », la FSU assure la gestion financière à titre de prestation de service. Ce poste n'a toutefois aucun lien avec nos comptes, et en est donc retiré.

Il n'y a aucune question concernant les comptes 2024.

b) Bilan

Le bilan découle également des bons états financiers, et les liquidités de l'association sont élevées.

Il n'y a aucune question.

c) Rapport de l'organe de révision

L'assemblée générale prend acte du rapport de révision rédigé par le réviseur des comptes, Robert Kurz.

d) Décharge du comité directeur et approbation des comptes annuels

Personne ne demande la parole. Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité, ce qui donne décharge au comité.

4) Cotisations 2026

Au cours du dernier exercice, l'effectif des membres est resté globalement stable. Le nombre total de membres, soit environ 930, est resté constant, tout comme le nombre de bureaux membres.

Les cotisations annuelles s'élèvent à :

membres ordinaires Fr. 300.-

Protokoll der MV vom 9. Mai 2025

4/8

membres associés	Fr. 300.-
membres juniors	Fr. 150.-
membres à la retraite	Fr. 150.-
membres étudiant·e·s	Fr. 0.-
bureaux membres	Fr. 250.- bis 3'000.-, selon autodéclaration

Ces montants sont inchangés depuis de nombreuses années. Les cotisations des bureaux membres et des membres individuels pour 2026 sont adoptées à l'unanimité.

5) Ajustements du budget 2025 et budget 2026

Le trésorier, Beat Aliesch, présente les ajustements apportés au budget 2025, liés au retrait des cours interentreprises (CIE) des comptes annuels. Il en résulte une modification de la perte, qui passe à -5300 CHF.

Il présente ensuite le budget 2026 et ses principaux chiffres. Par rapport aux années précédentes, les changements suivants méritent d'être mentionnés :

S'agissant du poste « Assemble générale et Conférence centrale », nous souhaitons adapter le format, avec pour objectif de réduire le budget.

Concernant COLLAGE, les dépenses sont budgétées au même niveau qu'en 2025. Des mesures d'ajustement sont discutées avec la production et la rédaction, afin de maintenir le niveau et la qualité tout en respectant le budget.

Les budgets 2025 et 2026 ne soulèvent aucune question et sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

6) Priorités 2025 / 2026-

Le rajeunissement du comité lui apporte un nouvel élan : des perspectives et des points de vue renouvelés y affluent. Cela entraîne également une évolution des thèmes prioritaires. Julian Renninger présente les premières conclusions.

Dans l'environnement de la FSU, beaucoup de choses changent – et, avec elles, le rôle de l'association. De nombreuses possibilités s'offrent à nous de nous engager en faveur de l'aménagement du territoire, ce qui soulève plusieurs questions majeures :

- Où nous positionnons-nous en tant que FSU ?
- Quelle contribution apportons-nous ?
- En quoi nous distinguons-nous d'autres acteurs tels que la SIA ou EspaceSuisse ?

Notre vision nationale du champ professionnel de l'aménagement du territoire représente une grande opportunité, mais comporte également un risque de dispersion. Compte tenu de nos ressources limitées, nous devons nous concentrer davantage et déléguer certaines tâches à d'autres.

Protokoll der MV vom 9. Mai 2025

5/8

Nous voulons mettre à profit nos atouts de manière ciblée, et nous affirmer clairement en faveur de la profession de l'aménagement du territoire. Cela implique aussi une réflexion sur la manière dont nous concevons ce profil professionnel. Nous nous engageons en outre activement pour l'aménagement du territoire, et voulons lui donner davantage d'écho. Pour cela, nous devons préciser nos positions et nous concentrer sur certains thèmes. Les premières étapes ont déjà été franchies avec les deux prises de position sur l'ordonnance sur l'aménagement du territoire et le Projet de territoire Suisse.

L'une des principales valeurs ajoutées de la FSU réside dans son réseau national et la diversité de ses membres, qu'il s'agit de mobiliser comme une force.

Le comité discute actuellement de qui relève de la FSU et de qui devrait en être membre. L'objectif est de préserver le cœur et la qualité de l'aménagement du territoire. Dans ce cadre, nous réfléchissons également aux valeurs de notre profession : qu'est-ce qui nous caractérise en tant qu'aménagistes ?

Le comité de la FSU est représenté dans de nombreux organes : il est temps de vérifier lesquels sont réellement pertinents au regard de nos priorités et de nos ressources. Tout n'est en effet pas réalisable sur une base bénévole.

Un autre axe prioritaire consiste à renforcer la visibilité de la FSU : que proposons-nous concrètement à nos membres en contrepartie de leur cotisation ? Nous accomplissons déjà beaucoup, mais cela reste trop peu visible. C'est pourquoi nous souhaitons mieux communiquer nos prestations et nos offres, en tirant profit de nos points forts.

Première étape : nous sommes désormais présents sur LinkedIn.

Nous poursuivons assidûment ce travail et en présenterons l'état d'avancement lors de l'assemblée générale de l'an prochain. Des adaptations des statuts pourraient également en découler.

Discussion :

De nombreuses interventions ont soutenu les démarches du comité. Les points suivants ont été soulignés lors de la discussion :

Il est pertinent de renforcer le poids de la FSU au niveau national. Il faut que l'association gagne en visibilité à l'avenir. La prise de position sur l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT), qui a été accueillie favorablement et saluée, a constitué un premier pas dans cette direction.

À l'avenir, la FSU devrait également s'engager plus activement sur le plan politique. L'exemple de la consultation sur la LAT2 a montré qu'échanger entre nous constitue un processus enrichissant, et nous souhaitons nous y investir davantage. Dès qu'un thème national en lien avec l'aménagement du territoire émerge, la FSU devrait, en tant qu'association professionnelle, y être associée ; le champ ne doit pas être laissé

Protokoll der MV vom 9. Mai 2025

6/8

exclusivement à EspaceSuisse. L'objectif est ainsi d'être davantage reconnue sur le plan politique.

Dans ce contexte, la rencontre annuelle en juin entre le comité de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC), la SIA, EspaceSuisse et l'ARE constitue un rendez-vous important. À cette occasion, il convient également de rappeler au nouveau directeur de l'ARE le rôle et les possibilités de la FSU : la FSU représente le champ professionnel de l'aménagement du territoire.

L'assemblée voit un fort potentiel dans une meilleure visibilité de la FSU. La condition est de nommer clairement deux à trois thèmes centraux sur lesquels nous pouvons défendre notre position et apporter notre expertise. Une fois ces thèmes définis, la FSU sera également perçue comme un partenaire solide.

Des pistes existent déjà pour améliorer cette visibilité : certains contenus de COL-LAGE devraient être extraits de manière ciblée et adaptés à des canaux médiatiques plus larges. Ces contributions seront également publiées sur LinkedIn et sur le site web de la FSU.

7) Élections complémentaires

C'est avec regret que nous annonçons la démission de Michèle Tranda-Pieton et Sacha Peter.

Michèle Tranda-Pieton quitte le comité, car elle prend sa retraite. Membre du comité depuis 2018, elle y représentait la Suisse romande. Forte d'une expérience pratique et académique, Michèle s'est beaucoup investie, aux côtés d'Anita Grams, en faveur de la promotion de la formation et de la relève dans le domaine de l'aménagement du territoire. Elle a notamment assuré, pour la FSU, la conduite du Netzwerk Raumentwicklung / Réseau développement territorial. Elle a en outre joué un rôle déterminant dans l'enquête 2023 sur la pénurie de personnel qualifié. Plus récemment, elle a lancé, avec Mélanie et Marta (nos collègues du comité qui succèdent à Anita et Michèle), la réflexion autour du projet « Offensive de charme ». Michèle a par ailleurs contribué aux prises de position de la FSU, notamment sur les thèmes de la mobilité et du développement durable.

Au nom du comité, nous remercions chaleureusement Michèle pour son engagement, son savoir-faire et son savoir-être. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Sacha ne peut malheureusement pas participer à l'assemblée générale. Il a été élu au comité en tant que membre de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC) en 2020. En tant qu'aménagiste cantonal, géographe et politologue, il a toujours apporté au comité un point de vue neutre et objectif.

La question de l'évolution du profil professionnel lui tient particulièrement à cœur, et il s'est donc fortement investi pour le 20^e anniversaire de la FSU en 2020 et les 50 ans de la COSAC. Ce jubilé a été l'occasion pour la COSAC d'échanger avec des membres de la relève, de s'en inspirer et de les encourager dans leur parcours. Différentes approches ont ainsi été développées, puis discutées plus en détail entre nous

Protokoll der MV vom 9. Mai 2025

7/8

lors de notre assemblée générale. Le paysage revêtant également une grande importance aux yeux de Sacha, il s'est activement impliqué dans l'organisation de la dernière Conférence centrale, où, fidèle à son style provocateur et incisif, il nous a fait réfléchir aux opportunités offertes par la LAT2.

Comme il quitte la COSAC en tant qu'aménagiste cantonal, Sacha doit malheureusement aussi quitter le comité de la FSU. Au nom du comité, nous le remercions chaleureusement pour son engagement réfléchi.

L'assemblée rend hommage à Michèle et Sacha par des d'applaudissements nourris.

Marta Alonso se présente en tant que nouvelle membre du comité. Elle représente également la Suisse romande et, au regard de son profil, reprend volontiers les tâches assumées jusqu'ici par Michèle.

La représentation de la COSAC étant malheureusement encore vacante au moment de l'assemblée générale, ce poste au sein du comité est donc mis au vote. L'assemblée approuve l'élection de Marta Alonso et, avec une abstention, l'élection de la représentation de la COSAC.

Le comité est donc composé des personnes suivantes :

- Beat Aliesch, Coire
- Marta Alonso, Genève
- Lea Ferrari, Serravalle
- Sarah Grossenbacher, Zurich
- Melanie Lienhard, Ebikon
- Pierre-Alain Pavillon, Lausanne
- Francesca Pedrina, Airolo
- Julian Moritz Renninger, Zurich
- NN, représentation de la COSAC en suspens

8) Informations des sections

Section Tessin

Cristina Bocchi, présidente de la section Tessin, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. En tant que région périphérique, la section s'engage fortement en faveur de la formation, et participe également à la réflexion en cours : qui exerce la profession d'aménagiste, et que recouvre cette dernière ?

Section Zurich Schaffhouse

En tant que représentant de la section Zurich Schaffhouse, Reto Wild indique que la section a développé, au fil des ans, un réseau de contacts directs avec les responsables politiques. Il leur arrive ainsi d'être sollicités directement, ce qui leur permet de faire valoir efficacement leurs points de vue.

Protokoll der MV vom 9. Mai 2025

8/8

Section Suisse centrale

La section Suisse centrale a connu d'importants changements : le comité a été entièrement renouvelé. La FSU remercie Roger Brunner et Urs Indergand pour leur engagement de longue date. Le comité de la section se compose désormais de Mirco Derrer, président, Christine Bopp et Markus Burkhalter. Nous leur souhaitons plein succès à tous les trois.

Mirco Derrer informe l'assemblée que, au cours des deux prochaines années, la tâche principale sera de faire en sorte de motiver de nouveaux membres à rejoindre la section Suisse centrale de la FSU. Un processus sera donc mis en place afin de clarifier les besoins (y compris ceux des non-membres). De plus, la rencontre FSU-Suisse centrale (« Stamm »), réintroduite l'année dernière, sera poursuivie.

9) Autres informations

COLLAGE

Outre le changement au niveau de la production, les trois rédactions se chargent de chacun des thèmes passionnants de COLLAGE. C'est grâce à leur engagement sans faille qu'il est possible d'obtenir, six fois par an, une revue de cette qualité. L'assemblée les remercie tous par des applaudissements nourris.

Don de 3'466.00 CHF suite à la dissolution du fonds des indemnités de séance de l'Association professionnelle des urbanistes

Suite à la dissolution du fonds des indemnités de séance de l'Association professionnelle des urbanistes, la FSU, en tant qu'association successeure, a reçu un don de 3'466,00 frs. Nous remercions chaleureusement les anciens membres du comité de l'Association professionnelle des urbanistes.

Dates à retenir

Conférence centrale : vendredi 7.11.2025 au KKL Luzern
« L'aménagement du territoire hier, aujourd'hui et demain ? Une profession en pleine mutation »

Assemblée générale 2026 : vendredi 8 mai 2026, lieu à confirmer

10) Sondage / Divers

Aucune autre prise de parole n'est demandée. La coprésidente Francesca Pedrina clôt la partie statutaire en remerciant toutes les personnes présentes.

Un grand merci à Francesca Pedrina qui a organisé le programme-cadre de l'assemblée générale. Grazie !

Lucerne, 24 mai 2025 / Nathalie Mil